

Formation doctorale

Musique, histoire, société

Responsable pédagogique :

Michael Werner

Conseil pédagogique :

Esteban Buch, Cécile Grand, Denis Laborde, Emmanuelle Olivier, Laure Schnapper, Patrice Veit, Michael Werner

Secrétariat :

Marie-Claude Finas (nouveau responsable administratif prévu en cours d'année universitaire)

190-198 av. de France - bureau 713 - 75013 Paris

☎ : 01 49 54 25 20 finas@ehess.fr

Orientation :

Esteban Buch, CRAL, 96 bd Raspail, 1^{er} étage, sur rendez-vous, buch@ehess.fr

Denis Laborde, LAIOS, 190-198 av. de France 75013 Paris, sur rendez-vous, dlaborde@msh-paris.fr

Laure Schnapper, CRIA, 96 bd Raspail, Bât. « Le Corbusier », sur rendez-vous, flender@ehess.fr

Informations sur le site : <http://musique.ehess.fr/>

Date limite de dépôt des candidatures : 28 octobre 2011

Le dossier d'inscription en doctorat est à télécharger sur le site de l'EHESS, à partir du début juin : www.ehess.fr/fr/, puis à envoyer avec le projet de recherche à un enseignant qui sera votre directeur de thèse.

L'étudiant se charge de faire signer le dossier d'inscription et la charte de thèse par le directeur de thèse et le responsable du laboratoire de recherche dont il dépend avant de le transmettre au secrétariat de la formation doctorale.

Lorsqu'un candidat choisit un directeur de thèse appartenant à un établissement partenaire (ENS, EPHE, CNSMDP), celui-ci est **codirecteur** (formulaire de **Demande de codirection de thèse** à réclamer au service de la scolarité de l'EHESS). Un directeur de thèse principal, obligatoire appartenant à l'EHESS, est précisé sur la *Demande de codirection*.

Présentation et objectifs de la formation :

Cette formation doctorale à vocation interdisciplinaire, articulant les approches analytiques, historiques et sociologiques de la musique, regroupe des enseignements et des centres de recherche associant l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École normale supérieure (ENS) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP). L'idée de base mise en œuvre dans cette formation doctorale est triple :

- offrir aux étudiants de musicologie une ouverture vers les sciences sociales ;
- offrir aux étudiants venant de l'histoire et de la sociologie des compléments de formation en analyse et technique musicales ;
- contribuer à la constitution d'un espace de formation internationale en musicologie.

Conditions d'admission :

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent, mais le Conseil pédagogique prend aussi en compte les cas particuliers (notamment les interprètes et les praticiens de la musique). Chaque candidat doit constituer un dossier comprenant un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages ainsi qu'un curriculum vitae. Ce dossier sera adressé directement au directeur de thèse pressenti. Le cas échéant, une formation spécifique, musicale ou autre, pourra être demandée.

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de thèse, est soumis à la Commission des doctorats de l'EHESS.

Une **année préparatoire au doctorat** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, Conseil pédagogique, Commission de la scolarité) pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

Obligations de scolarité :

La formation se déroule essentiellement dans les centres de recherche (voir liste infra) auxquels les doctorants sont affectés ainsi qu'à travers les séminaires de recherche, les journées d'études et les colloques organisés par les enseignants-chercheurs et doctorants de la formation doctorale. Les établissements partenaires sont associés à l'encadrement des doctorants.

Il est vivement conseillé aux doctorants de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

Dépôt et soutenance de thèse :

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS après examen et avis favorable des deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces derniers sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat. Ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Les étudiants doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs et un autre au service de la scolarité.

Un résumé de la thèse en dix exemplaires ainsi que trois exemplaires brochés du mémoire de thèse doivent être remis au service de la scolarité dès que l'autorisation de soutenance a été confirmée. Chaque membre du jury devra également avoir un exemplaire du mémoire.

Le jury est désigné par la présidente de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse.

Les thèses soutenues à l'EHESS sont pour l'essentiel consultables à la bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (190-198 av. de France 75013 Paris) et à la bibliothèque de l'Université Paris-III.

Cotutelle de thèse :

L'objectif est de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères. La convention est conclue, pour chaque doctorant, entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire. Pour plus d'information, contacter le service de la scolarité.

D'une façon générale, nous invitons les étudiants à consulter régulièrement et tout au long de l'année le site web du Bureau de l'information étudiante : <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/> ainsi que le site de l'Environnement numérique de travail (E.N.T.) <http://ent.ehess.fr>

Liste des enseignants habilités à diriger les thèses :

Esteban Buch, CRAL, (buch@ehess.fr), Marc Chemillier, CAMS, (chemilli@ehess.fr), Jean-Louis Fabiani, CESPRA, (fabiani.jean-louis@wanadoo.fr), Jean Jamin, LAHIC, (jamin@ehess.fr), Denis Laborde, LAIOS, (dlaborde@msh-paris.fr), Emmanuel Pedler, Centre Norbert Elias, (emmanuel.pedler@univmed.fr), Alain Poirier, CNSMDP, (direction@cnsmdp.fr), Laure Schnapper, CRIA, (flender@ehess.fr), Patrice Veit, CRIA, (PatriceVeit@web.de), Michaël Werner, CRIA, (werner@ehess.fr)

Liste des équipes d'accueil de l'EHESS :

- Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL), 96 bd Raspail 75006 Paris
- Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (CIA), 96 bd Raspail, Bât. « Le Corbusier » 75006 Paris
- Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS), 190-198 av. de France 75013 Paris
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail 75006 Paris
- Centre Norbert Elias, 2 rue de la Charité 13002 Marseille
- Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), 10 rue du Parc Royal 75003 Paris
- Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS), 190-198 av. de France 75013 Paris